

SERVICE DES LOISIRS ANGUS-BOURBONNIÈRE

ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2020

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats	4
Bilan et évolution de l'actif net	5
Flux de trésorerie	5
Notes aux états financiers	7 - 10
Renseignements complémentaires aux états financiers	11 - 12

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
SERVICE DES LOISIRS ANGUS-BOURBONNIÈRE

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'organisme Service des Loisirs Angus Bourbonnière, qui comprennent le bilan et de l'évolution de l'actif net au 31 décembre 2020, et l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Opinion avec réserve

A mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe «Fondement de l'opinion avec réserve», les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Étant donné la nature des produits provenant du public, il n'est pas possible d'auditer de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, mon audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et je n'ai pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des résultats, des actifs nets et de l'actif pour les exercices clos au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019.

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers" du présent rapport. Je suis indépendant de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à mon audit des états financiers au Canada, et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Michel Vallée, CPA

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçoit et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- j'acquiers une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers (suite)

- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.



Michel Vallée
CPA auditeur, CA permis no A107929
12 080, Place Joseph-Tassé
Montréal (Québec)
H1E 6B1
Tél.: (514) 648-3403

Montréal le 28 avril 2021

SERVICE DES LOISIRS ANGUS-BOURBONNIÈRE

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

	2020		2019	
PRODUITS				
Activités	352 313	\$	689 041	\$
Subventions et dons (Note 8)	687 564		311 701	
Location	27 838		77 387	
Autres revenus	1 690		8 630	
Revenus d'intérêts	3 246		5 201	
	1 072 651		1 091 960	
CHARGES				
Salaires et avantages sociaux	721 257		788 019	
Frais d'activités	95 579		119 733	
Publicité	12 961		22 125	
Administration et association	9 928		23 861	
Communications	5 221		4 941	
Assurances	2 918		3 283	
Formation	3 943		4 314	
Fournitures et équipement	2 066		6 428	
Entretien	16 309		5 093	
Honoraires professionnels	15 776		24 665	
Frais de banque	14 664		26 960	
Amortissement - mobilier et équipement	2 485		754	
	903 107		1 030 176	
EXCEDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	169 544	\$	61 784	\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers

SERVICE DES LOISIRS ANGUS-BOURBONNIÈRE

BILAN ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
AU 31 DÉCEMBRE 2020

ACTIF

A COURT TERME

Encaisse
Débiteurs
Frais payés d'avance

2020		2019	
483 123	\$	426 541	\$
70 433		43 218	
3 764		15 943	
557 320		485 702	
14 072		6 781	
571 392	\$	492 483	\$

MOBILIER ET ÉQUIPEMENT (au coût moins
l'amortissement accumulé de 77 653\$ - 2019: 75 168\$)

PASSIF

A COURT TERME

Emprunts de banque (Note 3)
Créditeurs
Sommes à remettre à l'État
Revenus perçus d'avance (Note 4)

55	\$	5 399	\$
47 263		50 986	
2 443		2 136	
5 802		127 677	
55 563		186 198	
40 000		-	
95 563		186 198	

DETTE À LONG TERME (Note 5)

ACTIF NET NON AFFECTÉ

SOLDE AU DÉBUT
Excédent des produits sur les charges

SOLDE À LA FIN

306 285		244 501	
169 544		61 784	
475 829		306 285	
571 392	\$	492 483	\$

Pour le Conseil

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers

SERVICE DES LOISIRS ANGUS-BOURBONNIÈRE

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

	<u>2020</u>		<u>2019</u>	
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT				
Excédent des produits sur les charges	169 544	\$	61 784	\$
Ajustement pour:				
Amortissement du mobilier et équipement	2 485		754	
Variation des éléments hors caisse de fonds de roulement				
Variation des débiteurs	(27 215)		(21 326)	
Variation des frais payés d'avance	12 179		(6 759)	
Variation des créditeurs	(3 723)		13 407	
Variation des sommes à remettre à l'Etat	307		(2 829)	
Variation des revenus perçus d'avance	(121 875)		14 863	
	<u>31 702</u>		<u>59 894</u>	
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisition d'immobilisations	<u>(9 776)</u>		<u>(7 535)</u>	
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Variation des emprunts bancaires	(5 344)		5 399	
Emprunt à long terme	<u>40 000</u>		<u>-</u>	
	<u>34 656</u>		<u>5 399</u>	
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	56 582		57 758	
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>426 541</u>		<u>368 783</u>	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>483 123</u></u>	\$	<u><u>426 541</u></u>	\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers

SERVICE DES LOISIRS ANGUS-BOURBONNIÈRE

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Note 1 - CONSTITUTION ET SECTEUR D'ACTIVITÉS

La corporation est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec depuis le 29 janvier 2001. Elle est exempte d'impôts. Les objectifs de l'organisme sont d'offrir des services récréatifs à la population du quartier.

Note 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

UTILISATION D'ESTIMATIONS: Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui influent sur le montant des éléments d'actifs et de passifs ainsi que des éventualités à la date des états financiers ainsi que sur le montant des produits et des charges de l'exercice. Ces estimations sont révisées périodiquement et, lorsque des redressements deviennent nécessaires, ils sont portés aux résultats de l'exercice au cours duquel on a constaté qu'ils étaient nécessaires.

CONSTATATION DES PRODUITS: L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés et les revenus d'activités de loisirs et les revenus de cotisations sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut fait l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. L'organisme ne constate pas les apports reçus sous forme de fournitures et de services, car il n'est pas possible d'en faire une estimation raisonnable.

Les revenus de location sont constatés au fur et à mesure qu'ils deviennent exigibles selon une formule linéaire.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES: L'amortissement du mobilier et de l'équipement est calculé selon la méthode linéaire au taux de 20%.

SERVICE DES LOISIRS ANGUS-BOURBONNIÈRE

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Note 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE: La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les placements à court terme qui sont rachetables.

INSTRUMENTS FINANCIERS: L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des placements à court terme. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs, sommes à remettre à l'État et revenus perçus d'avance.

Note 3 - EMPRUNTS DE BANQUE

Crédit autorisé de 7 500\$ pour l'utilisation d'une carte de crédit. Si le solde n'est pas payé à l'échéance, il porte intérêt au taux de 7,95%.

Crédit autorisé de 10 000\$ pour l'utilisation d'une carte de crédit. Si le solde n'est pas payé à l'échéance, il porte intérêt au taux de 7,95%.

Note 4 - REVENUS PERÇUS D'AVANCE

Solde au début de l'exercice	127 677	\$	87 583	\$
Montant renversé aux résultats de l'exercice	(127 677)		(87 583)	
Montant encaissé au cours de l'exercice	5 802		127 677	
Solde à la fin de l'exercice	5 802	\$	127 677	\$

SERVICE DES LOISIRS ANGUS-BOURBONNIÈRE

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Note 5 - DETTE À LONG TERME

Enprunt à payer de 40 000\$, sans intérêt ni modalité de paiement, remboursable en totalité le 31 décembre 2025, sujet à un crédit de 10 000\$ si remboursé avant le 31 décembre 2022. Si le prêt n'est pas remboursé le 31 décembre 2022, il portera intérêt au taux de 5% l'an.

Note 6 - AIDE GOUVERNEMENTALE

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu des subventions importantes en lien avec la pandémie Covid19. Ces subventions ont permis d'offrir les activités dans un environnement sécuritaire et de maintenir à l'emploi le personnel sans augmenter les coûts relatifs aux activités.

En 2020, la corporation a obtenu des subventions de 640 002\$ (2019 - 283 877\$) de la Ville de Montréal, du Gouvernement du Canada et du Gouvernement du Québec.

Ces subventions ont été incluses dans les recettes et sont sujettes à des ententes de partenariat. En vertu de ces ententes, l'organisme doit organiser des activités de loisirs accessibles au grand public.

Note 7- DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Les activités de l'organisme pourraient être grandement affectées sans l'obtention de subventions et le prêt de locaux.

Note 8- RISQUES FINANCIERS

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses besoins de trésorerie en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur son dépôt à terme. Cependant, ce risque est réduit car les dépôts à terme sont investis auprès d'une grande institution

SERVICE DES LOISIRS ANGUS-BOURBONNIÈRE

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Note 8 -	SUBVENTIONS ET DONS	2020		2019	
	<u>Ville de Montréal</u>				
	Activités de loisirs	107 529	\$	105 420	\$
	Camps de jour	142 799		44 409	
	Entretien et accueil	65 847		65 174	
	Accompagnements et autres	14 261		17 595	
				-	
	Gouvernement du Québec	-		2 500	
	Gouvernement du Canada	309 566		48 779	
	Autres	47 562		27 824	
		<u>687 564</u>	\$	<u>311 701</u>	\$

SERVICE DES LOISIRS ANGUS-BOURBONNIÈRE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Note 9 - INFORMATIONS SECTORIELLES

En vertu de conventions de partenariat avec la Ville de Montréal, l'organisme doit fournir des services spécifiques à la population. Les charges suivantes ont été engagées conformément à ces conventions de partenariat.

2020	Loisirs	Camp de jour	Accueil et entretien	Autres	Total
<u>Produits</u>					
Activités	229 895	\$ 119 347	\$ -	\$ 3 071	\$ 352 313
Subventions et dons	148 715	343 914	100 375	94 560	687 564
Autres	-	-	-	32 774	32 774
	<u>378 610</u>	<u>463 261</u>	<u>100 375</u>	<u>130 405</u>	<u>1 072 651</u>
<u>Charges</u>					
Salaires	302 659	280 982	70 849	66 767	721 257
Frais d'activités	13 616	76 957	-	5 006	95 579
Publicité	9 669	1 178	-	2 114	12 961
Frais de banque	7 439	3 862	-	3 363	14 664
Autres	-	2 427	16 309	37 425	56 161
Amortissement	-	-	-	2 485	2 485
	<u>333 383</u>	<u>365 406</u>	<u>87 158</u>	<u>117 160</u>	<u>903 107</u>
Excédent (Déficit)	<u>45 227</u>	<u>\$ 97 855</u>	<u>\$ 13 217</u>	<u>\$ 13 245</u>	<u>\$ 169 544</u>

SERVICE DES LOISIRS ANGUS-BOURBONNIÈRE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Note 9 - INFORMATIONS SECTORIELLES (suite)

2019	Loisirs	Camp de jour	Accueil et entretien	Autres	Total
<u>Produits</u>					
Activités	397 825	\$ 273 320	\$ -	\$ 17 896	\$ 689 041
Subventions et dons	105 420	108 542	65 174	32 565	311 701
Autres	-	-	-	91 218	91 218
	<u>503 245</u>	<u>381 862</u>	<u>65 174</u>	<u>141 679</u>	<u>1 091 960</u>
<u>Charges</u>					
Salaires	406 351	228 409	68 947	84 312	788 019
Frais d'activités	47 244	61 690	-	10 799	119 733
Publicité	15 763	1 506	-	4 856	22 125
Frais de banque	13 500	9 275	-	4 185	26 960
Autres	-	1 819	5 093	65 673	72 585
Amortissement	-	-	-	754	754
	<u>482 858</u>	<u>302 699</u>	<u>74 040</u>	<u>170 579</u>	<u>1 030 176</u>
Excédent (Déficit)	<u>20 387</u>	<u>\$ 79 163</u>	<u>\$ (8 866)</u>	<u>\$ (28 900)</u>	<u>\$ 61 784</u>